



L'Editorial

Actualités...

Le Fil Associatif

A Voir / A Venir

*Chers Habitants
de Beaucamps-Ligny,*

*2016 se termine doucement,
dans les tourments
d'une Actualité mondiale,
nationale voire locale ...;*

*Nul besoin d'en ajouter et
je préfère vous souhaiter , en
ce temps de trêve, de très bonnes
fêtes de fin d'Année.*

*Qu'elles soient pour vous le
moment privilégié de retrou-
vailles Familiales ou Amicales!*

Au plaisir de vous retrouver en

2017

Catherine Lefebvre

Cérémonie du 11 novembre

Cette année, en fonction de la disponibilité de l'harmonie de RADINGHEM, la cérémonie a eu lieu à 12 heures, au monument aux Morts.

Catherine LEFEBVRE a rendu un hommage aux combattants Beau-campois, morts pour la FRANCE, durant les différents conflits et a déposé une gerbe au pied du monument aux Morts.

Sous le soleil, l'harmonie a emmené l'assemblée jusqu'à la salle des fêtes où un vin d'honneur a été servi.

Emile Rose



Vous avez tous reçu, comme chaque année, votre avis d'impôt foncier. Il est calculé selon une base ou assiette qui évolue légèrement en fonction de l'inflation.

Cette base est multipliée par un taux, à savoir :

14,84% pour la commune de Beau-camps-Ligny, voté par le conseil municipal. Ce taux n'a pas augmenté depuis plus de **25 ans**. Ce qui est la preuve d'une gestion rigoureuse.

Avis d'impôt foncier

2,79% pour le syndicat de communes (syndicat d'électrification et d'assainissement). Ce taux a baissé car il y a eu une baisse des emprunts à rembourser.

21,45% pour le département, ce qui correspond à une forte

hausse due à une forte augmentation des dépenses sociales et une baisse des aides de l'état.

Je me tiens à votre disposition pour de plus amples renseignements, sur rendez-vous en mairie.

Guy Béharel



LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Depuis le 1er janvier 2016, la commune dispose du service de collecte des encombrants sur rendez-vous. Ce service organisé par la Métropole Européenne de Lille remplace le service traditionnel en porte à porte. Il vise à diminuer les nombreux problèmes de propreté sur la voie publique et à améliorer la valorisation des déchets.

Vous pouvez prendre rendez-vous au numéro vert **0 800 203 775** (appel gratuit depuis un poste fixe) ou en ligne www.encombrants-surrendez-vous.com/rendez-vous.php

Pour préserver le cadre agréable de notre village, nous vous remercions de suivre les indications transmises par le service des encombrants lors de votre prise de rendez-vous et de ne pas déposer de déchets sur la voie publique en dehors de cette procédure.

SÉCURITÉ



Le 2 Novembre dernier, nous nous retrouvons mes collègues de Capinghem, Englos, Ennetières, Prêmesques, Radinghem et moi, afin de faire le bilan de la mutualisation de surveillance mise en place cet été.

Pour notre village le constat est plutôt positif !

Néanmoins tout étant perfectible, une optimisation de ce dispositif est à l'étude pour en envisager l'éventuelle reconduction.

Parallèlement j'ai souhaité engager notre commune dans une

étude, conduite par la MEL, pour la vidéo protection.

Dès retour de celle-ci, votre Conseil Municipal pourra prendre décisions.

Vous en serez bien évidemment informés

CL

TRANCHE DE VIE

BIENVENUE À:

Jules DELAPORTE,
né le 24 octobre 2016,
rue Marcellin Champaignat

MARIAGE:

CABY Ulrich et GALUSHKO Nataliia,
le 17 décembre 2016

À NOS CONCITOYENS REGRETTÉS

Madame Marguerite-Marie NONQUE-LEGHI, décédée le 3 décembre 2016.

Monsieur Serge PÉTILLON, décédé le 13 décembre 2016.



ENTRETENEZ VOS CHÊNEAUX

Les châteaux et autres descentes d'eaux recueillent et canalisent les eaux pluviales collectées sur le toit pour les éloigner des murs et des fondations.

Les bailleurs institutionnels rappellent régulièrement aux locataires vivant dans des maisons individuelles que toutes les parties du logement (intérieures ou extérieures) ainsi que les éléments d'équipement sont à la charge du locataire. Ainsi, si les châteaux sont dans un domaine privé et accessibles (ex : une maison individuelle ou une terrasse accessible privative), l'obli-



gation d'entretien incombe directement au locataire.

Humidité, problèmes d'infiltrations ... l'absence d'entretien des châteaux représente de réels risques de

sinistres plus onéreux à la fois pour le locataire et pour le propriétaire.

Pour être tranquilles, pensez à vérifier vos châteaux deux fois par an.

Fabrice Flavigny

RAPPEL VIS-À-VIS DE NOS AMIS LES CHIENS



Quelques incidents ont été rapportés en mairie sur le comportement agressif de chiens à l'encontre de personnes ou d'autres animaux.

Il peut être difficile d'anticiper et de comprendre les réactions d'un chien. Aussi, nous vous rappelons qu'il est important de tenir les chiens en laisse pour prévenir tout incident et que les propriétaires d'ani-

maux se doivent d'adapter leur degré de vigilance, en fonction des lieux et des situations particulières auxquelles ils pourraient être confrontés, pour prévenir tout accident.

Veillez noter qu'une évaluation comportementale peut être demandée par le maire pour tout chien qu'il désigne. L'objectif de cette évaluation est d'éclairer le maire mais également le propriétaire ou le détenteur d'un chien sur la dangerosité de l'animal. Tous les types de chiens peuvent être évalués, quelle que soit la race.



Par ailleurs, le maire peut prendre des mesures d'urgence en cas de danger grave et immédiat.



Nous habitons dans un coin de France où la pomme de terre est reine (même si elle est mondialement très appréciée, puisque elle arrive en 3e position de la consommation humaine avec 325 millions de tonnes produites en 2010) ! Bref, on la cultive, on la consomme (environ 65Kg/an/habitant) et on l'aime.

Cet été, j'avais de chouettes cultures sous les yeux dans les champs qui entourent mon habitation (les joies d'habiter en campagne) : je me suis donc rapprochée de l'exploitant, Monsieur G. Béharel, pour comprendre son métier, ses contraintes et j'ai creusé un peu également du côté de la littérature scientifique.

Qu'est-ce que la pomme de terre ?

La pomme de terre, originaire des Andes, est un tubercule, c'est-à-dire l'organe de réserve souterrain de la plante qui permet à la fois d'assurer :

– la survie de la plante : c'est une réserve d'ami-

don pour l'hiver ou la sécheresse, – la multiplication végétative (reproduction asexuée).

La plante porte le nom de *Solanum tuberosum* de la famille des solanacées (comme la tomate, aubergine et piment). Le tubercule se forme à la suite de la modification des tiges souterraines et ce, juste à la base des tiges aériennes. On en trouve de différentes formes selon la variété.

Outre sa reproduction végétative, la plante est aussi capable de passer par la voie sexuée : elle donne de jolies fleurs blanches hermaphrodites. Il en résulte, par autopollinisation, l'apparition de fruits tout ronds (des baies) comme des petites tomates, qui ne sont pas comestibles car chargés de poisons.

Les contraintes et les outils de l'agriculture

J'ai donc rencontré Mr Béharel qui cultive, depuis plusieurs généra-

LUMIÈRE SUR LA POMME DE TERRE !

tions (1860), les terres de nos contrées (12 parcelles de 6 hectares environ) pour le blé, la betterave, la pomme de terre et les pois de conserve. Il raconte avec passion son travail, les précautions qu'il doit prendre et les outils qu'il utilise pour optimiser sa récolte tout en minimisant l'impact environnemental. Mais revenons à la culture de la pomme de terre. Mr Béharel m'explique par exemple qu'il cultive plutôt la pomme de terre à plants -des tubercules destinés à la plantation- (variété Challenger), une culture un peu plus complexe (plus technique et avec davantage de surveillance) que la pomme de terre de consommation : un calibre plus petit évidemment (ici 28 mm). Il s'agit d'une culture sur billons de largeur 1m50 (rangées de petites buttes aplaties sur le sommet et cultivées sur le dessus). NB : Cette culture est facile à reconnaître de loin : la culture de plants est vite repérable lorsque, entre chaque sillon, on distingue trois rangées. Cette façon de faire permet de maintenir l'humidité durant les mois d'été ce qui permet de maximiser la tubérisation.

C'est le cas pour le champ situé tout près de chez

moi, exploité par Mr Béharel. Quelques chiffres pour marquer les esprits : 70.000 plans de PdT sont plantés par hectare soit 420.000 pieds pour ce champ de 6 Ha. (NB : pour les pommes de terre de consommation, c'est plutôt un chiffre autour de 35.000 pieds par ha).

Mr Béharel détaille alors les différentes étapes de la culture de ces pommes de terre qui suit toujours une culture céréalière qui détériore peu la structure du sol.

Tout démarre en décembre de l'année précédente où un labour dressé permet d'ameublir grossièrement le sol en profondeur et favorise également la restructuration du sol par le gel hivernal (l'action du gel émiette le sol).

Au printemps suivant, une machine qui combine la reprise de terre et le billonnage permet d'ameublir en profondeur (une terre fine favorise le développement régulier des tubercules). Vient ensuite la plantation entre fin mars et fin avril : le moment idéal est un compromis à trouver entre une date suffisamment précoce pour assurer le développement mais assez tardive pour un réchauffement du sol favorisant la levée rapide des plants.



La période autour de juin est une période importante où la pousse est très active, où la tubérisation bat son plein (surtout si cette période combine chaleur et humidité).

En juillet, les plants sont en fleurs : l'exploitant surveille la bonne santé des

plans et la croissance des tubercules (prélèvements réguliers). La surveillance consiste par exemple à repérer les attaques de phytopathogènes et enlever les pieds dégénérés à cause d'un virus transporté par les pucerons (voir paragraphe lutte

contre les nuisibles et adventices).

Nous sommes au mois d'août, les surveillances régulièrement se poursuivent. A partir de la fin du mois, il faut penser à la récolte (voir le paragraphe dédié).

Quelques mots sur les engrais ?

Comme beaucoup d'agriculteurs, Mr Béharel utilise le système Farmstar : un dispositif mis sur le marché en 2002, reposant sur l'utilisation d'un système de satellites qui permet de repérer un champ, d'observer, mesurer et ce, avec une précision bluffante.

Le système permet ainsi de repérer des zones en stress hydrique ou en déficit d'azote, ou encore touchées par des maladies ou des organismes pathogènes ce qui est particulièrement utile pour des cultures à forte

valeur ajoutée (pomme de terre, blé). Ces informations permettent d'ajuster au mieux l'épandage des engrais et produits phytosanitaires à la fois dans le temps et l'espace. Concrètement cela se traduit pour l'agriculteur en la fourniture de cartographies de leur parcelle où sont indiquées des zones avec des conseils agronomiques ciblés. Le système permet l'optimisation de la culture et des coûts et l'utilisation des pesticides (tant décriés) et engrais avec parcimonie.

La fin de la culture, la récolte et le stockage

La date de la récolte est évidemment conditionnée par la formation complète selon le calibre cible. Pour vérifier, un échantillonnage régulier est nécessaire impliquant une mesure de la taille grâce à des calibres de poche.

Lorsque la taille des tubercules est correcte, il faut stopper leur développement. Ainsi en quelques jours, il faut procéder au défanage qui consiste à détruire les tiges et les feuilles : les tubercules stoppent alors leur croissance.



Suite du reportage sur le Monde et Nous (photos, vidéos, informations sur la lutte contre nuisibles et adventices, le mildiou, les précautions pour la récolte ...)

Le défanage permet aussi de faciliter la récolte par l'arracheuse, cette étape qui va suivre dans les 2 à 3 semaines. Ce délai de quelques semaines en sol permet à la peau de la pomme de terre de gagner en maturité ce qui réduira les risques d'endommagement lors de l'arrachage.

Le choix de la date d'arrachage est fixé par les conditions météo de façon à ce que la terre soit suffisamment souple, ni trop sèche, ni trop humide (sinon la séparation terre/tubercule se fait mal).

En général, la récolte des pom-

mes de terre à plants se situe début septembre.

La conduite de la machine (arracheuse) doit respecter un certain nombre de précautions afin d'assurer une récolte la plus complète possible et d'éviter d'endommager les tubercules. Pour satisfaire ces deux contraintes, d'une part le soc passe entièrement sous la motte de terre et emmène tous les tubercules et d'autre part, il faut respecter une certaine vitesse d'avancée de la machine en bonne coordination avec la vitesse de rotation des chaînes de récolte.

Pascale BAUGE

(article complet sur Le Monde et Nous : <http://lemondeetnous.cafe-sciences.org/en date du 28 octobre 2016>)

EXERCICE D'ALERTE INTRUSION



Plusieurs coups de sifflet retentissent ; quelqu'un vient de pénétrer par effraction dans l'école. Immédiatement, le personnel déclenche le Plan Particulier de Mise en Sécurité face aux risques majeurs (PPMS).

Chaque enseignant applique aussitôt les instructions pour ce type de situation. 5 minutes auront suffi pour mettre en sécurité les enfants.

Cet exercice, comme les alertes incendie ou chimiques, est préconisé par l'éducation nationale. La Gendarmerie et un représentant de la mairie étaient présents pour contrôler la procédure.

Le bilan permettra aux différents acteurs de corriger quelques points et d'améliorer le dispositif à mettre en place.

ER

Mercredi 14 décembre, 9h30, à l'école du tulipier, les élèves sont en cours dans leurs classes respectives.



Le Conseil Régional des Hauts de France met en place un service de formation et d'orientation intitulé « arobase@3C ».



Nous vous invitons à nous contacter pour toute information concernant le dispositif « arobase@3C » :
centre @3C d'Armentières,
62 rue des fusillés.

Téléphone : 03-28-82-22-80 -
Numéro vert : 0800 95 22 70 -
Mail : zaparmentieres@arobase3c.fr

Ce dispositif de formation, gratuit accueille des jeunes de plus de 18 ans et des adultes souhaitant maximiser leurs chances d'accéder à l'emploi. Il est ouvert à tous publics, demandeurs d'emploi et salariés précaires (selon certains critères), sans diplôme au bac acquis maximum.

Différents modules adaptés au rythme et au projet de chacun sont proposés :

- Apprendre à apprendre
- Numérique

- Développement durable
- Expression des usagers
- Communication dans la langue maternelle (français écrit et oral)
- Communication en langue étrangère (anglais)
- Compétences mathématiques et compétences de base en sciences et technologies
- Compétence numérique
- Esprit d'initiative et d'entreprise
- Compétences sociales et civiques
- Sensibilité et expression culturelle

RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ: Influenza aviaire hautement pathogène H5N8 : passage en risque élevé sur l'ensemble du territoire métropolitain

A la suite de la découverte de plusieurs foyers d'influenza aviaire hautement pathogène H5N8 dans des élevages du Sud-Ouest et de cas dans la faune sauvage dans le Pas-de-Calais et la Haute-Savoie, le ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la Forêt a décidé de relever, le mardi 6 décembre 2016, le niveau de risque vis-à-vis de la maladie au niveau "élevé" sur **l'ensemble du territoire national**.

Les mesures suivantes doivent s'appliquer:

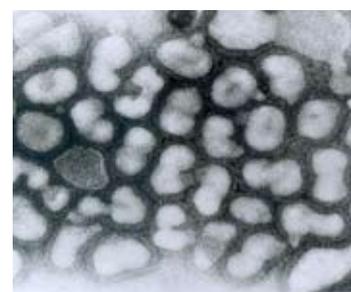
- l'obligation de confinement ou de pose de filets permettant d'empêcher tout contact avec les oiseaux sauvages pour tous les élevages commerciaux de volailles (sauf dérogation précisée par arrêté) et toutes les basses-cours (sans dérogation possible)
- l'interdiction de tout rassemblement de volailles vivantes, et en particulier des marchés de volailles vivantes. Les rassemblements peuvent avoir lieu sous dérogation, si notamment des dispositions sont mises en œuvre pour éviter tout risque de contamination par les oiseaux sauvages d'eau



(oiseaux de la faune sauvage susceptibles d'être infectés par l'influenza aviaire) et entre volailles issues de différents élevages.

- l'interdiction de lâchers de gibiers à plume sur tout le territoire national. Les lâchers de faisans et de perdrix peuvent être, eux, autorisés sous certaines conditions, tout comme l'utilisation des appelants.

Pour plus de renseignements: <http://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Animaux/Alerte-grippe-aviaire/Influenza-aviaire-hautement-pathogene-H5N8-risque-eleve-sur-l-ensemble-du-territoire-metropolitain>



Ces dernières semaines, la brigade de gendarmerie d'Hallennes lez Haubourdin a constaté une recrudescence des vols sur l'ensemble de la métropole Lilloise, notamment des cambriolages, des vols par ruse (Vol au préjudice des personnes âgées - VAPAG) des vols d'accessoires et des vols à la roulotte dans les véhicules en stationnement. Il nous est rappelé de ne rien

laisser à vue dans nos véhicules et de ne pas oublier d'enlever nos GPS et nos affaires personnelles.

Le dispositif « Participation citoyenne » reste mobilisé pour veiller à la sécurité de notre village. N'hésitez pas à appeler la brigade d'Hallennes lez Haubourdin au 03.20.07.17.03 ou en cas d'urgence le 17 si vous remarquez un ou plusieurs individus suspects.

Vous trouverez dans ce numéro deux flyers, l'un sur les VAPAG et l'autre sur les bons réflexes à adopter contre les cambriolages que vous pourrez également diffuser dans votre famille ou auprès de vos voisins. Ils sont disponibles sur le site Internet du village «www.beaucamps-ligny.fr/vie-pratique/».

REPAS D'AUTOMNE du Club Renaissance

Mardi 25 octobre, le club renaissance organisait son repas d'automne, à la salle des fêtes.



Au menu :

- Apéritif
- Velouté de bolets
- Jambon à l'os braisé à l'ananas sauce madère
- Gratin dauphinois
- Dessert
- Eau , Vin, Bière , Café

Une participation de 11 euros par personne avait été demandée.

Le club organise chaque année

des concours de belote, 2 repas (septembre et décembre), un voyage annuel l'été, des promenades le lundi matin et proposera l'année prochaine des sorties d'une demi-journée dans la région.

Toutes les idées sont les bienvenues ; il vous suffit de vous inscrire au club dès le début d'année 2017 :

- soit chez Jacques ANNICOT-

TE tél 0320503426

- soit directement au club le jeudi après-midi

L'assemblée Générale a été fixée à début février 2017 avec pour ordre du jour :

- Le bilan de l'exercice 2016
- Les prévisions des activités pour 2017
- Le renouvellement du conseil d'administration

ER

NOUVELLE ASSOCIATION à Beaucamps-Ligny

Le M.C.R. (Mouvement Chrétien des Retraités), association de type 1901, comprend 15 actifs à Beaucamps-Ligny.

C'est un mouvement d'apostolat d'Eglise qui regroupe des catholiques désireux de vivre leur foi

ensemble.

Notre équipe se réunit chaque 2ème mardi du mois chez les Frères Maristes.

Avant un goûter, nous prions et débattons ensemble de la façon de vivre l'Évangile.

Jean-Pierre Verrier, animateur de l'équipe.

Pour plus de renseignements, **contacter J.P. Verrier au 03 20 50 67 94.**

Durant les vacances de Noël, le RAM sera ouvert du 19/12 au 23/12 inclus :

Permanence administrative (pas d'accueil collectif). Le relais sera ensuite fermé du 26/12 au 02/01 inclus.

Belles fêtes de fin d'année.

Bérandère Lamblin



Club des Jardiniers Amateurs d'Hallennes lez Haubourdin et des Weppes



Vous invite à

L'Assemblée Générale Ordinaire

Plus commandes de graines

Animé par Jean-Marie REGNAULT

Le samedi 14 janvier 2017
à 14h en salle S3

A l'Espace Marie Curie
Rue Gambetta
59320 HALLENES LEZ HAUBOURDIN

Ouvert à tous
Venez nombreux

Partageons notre passion du jardin

Renseignements chez Mr Jean-Marie REGNAULT
155, rue de l'Egalité – 59320 HALLENES LEZ HAUBOURDIN
Tél. : 03.20.50.40.25 – Port. : 06.64.38.91.65 – Courriel : jeanmarie.regnault@numericable.fr

A BEUCAMPS-LIGNY

3 janvier , Mardi	Reprise des cours
14 janvier , Samedi	Vœux de Madame le maire, Catherine LEBVRE, à l'ensemble du village – Salle Manu COURTIN à 11h
14 janvier , Samedi	Inscription pour le centre de loisirs des vacances d'hiver 2017 – Foyer rural de 14 à 16h
14 janvier , Samedi	Assemblée générale de la Bibliothèque – Foyer rural à 9h30
11 février , Samedi	Fin des cours – Vacances d'hiver
13 février , Lundi	Début du centre aéré
27 février , Lundi	Reprise des cours



Journal municipal de Beaucamps-Ligny

Directrice de la publication: Catherine LEFEBVRE

Rédaction: Comité de rédaction (ER, IB, CL, FF)

Le P'tit Journal de Beaucamps-Ligny N°200

Diffusion gratuite - IPNS -

Conception: Liudmyla DOLIA / Fabrice FLAVIGNY

Ayez le bon réflexe : consultez l'affichage municipal et notre site www.beaucamps-ligny.fr



Mairie: 2 rue de Fournes, 59134 Beaucamps-Ligny

Horaires: Lundi - Mercredi - Vendredi - Samedi de 9h à 12h

Tél: 03.20.50.34.60

Fax: 03.20.50.64.53

Mail: mairie.beaucamps.ligny@wanadoo.fr